

VIA RAIL

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): J'ai également une pétition que je suis très heureux de présenter, même si elle arrive trop tard. On a déjà sabré les services de VIA Rail. Or, le gouvernement ajoute l'insulte à l'injure en tentant de vendre les wagons de trop aux contribuables canadiens qui devront les payer à nouveau.

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le devoir et le privilège de déposer des centaines de pétitions portant la signature de milliers de personnes âgées du pays.

Les pétitionnaires s'opposent aux compressions dans le régime de sécurité de la vieillesse découlant de l'introduction, dans la Loi de l'impôt sur le revenu, des dispositions sur la récupération. Ces personnes âgées, les milliers et les milliers qui ont signé ces pétitions dans tout le pays, sont outrées de voir que le gouvernement a décidé de leur reprendre sous forme d'impôt les pensions auxquelles elles ont droit car elles ont cotisé au régime au fil des ans.

Les intéressés prient humblement le Parlement de rejeter le fardeau fiscal injuste et inéquitable qui leur est imposé, à l'exclusion de tous les autres citoyens, par ce gouvernement malintentionné qui a introduit des dispositions de récupération dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter des pétitions venant de centaines de contribuables du pays qui exhortent le gouvernement à rejeter la taxe sur les produits et services. Ils souhaitent une réforme du régime fiscal, afin qu'on fasse payer un impôt minimum aux Canadiens nantis et aux grandes entreprises. Les intéressés veulent s'assurer qu'on parviendra à un large consensus public sur le régime de taxe de vente devant remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, afin que le gouvernement ne se serve pas de cette soi-disant réforme pour procéder à une énorme razzia fiscale aux dépens des citoyens canadiens.

Ils exhortent le gouvernement à rejeter cette taxe sur les produits et services.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

Affaires courantes

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 217 et 218.

[Texte]

LE COMITÉ D'EXAMEN ENVIRONNEMENTAL DU PROJET OSLO

Question n° 217—M. Caccia:

Le gouvernement a-t-il l'intention, a) d'inclure dans le mandat du comité d'examen environnemental du projet OSLO l'examen des répercussions de l'exploitation des sables bitumineux OSLO sur l'équilibre du dioxyde de carbone au Canada, b) de retirer ses subventions et son appui au projet d'exploitation des sables bitumineux OSLO si le comité d'examen détermine que cette exploitation accroîtrait la pollution par le dioxyde de carbone au Canada, par rapport à 1988, c) de consentir des subventions aux intervenants au stade de l'examen public et, dans l'affirmative, (i) à raison de quel montant, (ii) de quelle manière les subventions seront-elles réparties?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): a) Les conditions de l'entente avec l'Alberta concernant un processus conjoint n'ont pas été finalisées, mais il est entendu que la Commission examinera tout les impacts environnementaux du projet.

b) Le gouvernement fédéral a annoncé sa décision de ne pas subventionner ce projet outre que pour des études d'ingénieries.

c) Non.

LES FRAIS DE VOYAGE SUPPORTÉS PAR LE GOUVERNEMENT AU SALVADOR

Question n° 218—M. Blaikie:

Au cours a) du mois de décembre 1989, b) de l'année civile 1989, le gouvernement a-t-il supporté des frais (i) de transport, (ii) de logement, (iii) de repas et d'autres frais, pour des représentants du gouvernement se trouvant au Salvador et, dans l'affirmative, à combien s'élevaient-ils au total?

Le très hon. Charles Joseph Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Les frais*, y compris de transport, de logement, de repas et toute autre dépense par des représentants du gouvernement canadien se trouvant au Salvador ont été de:

a) 6,444.63\$ pour le mois de décembre 1989

b) 54,352.55\$ pour toute l'année 1989

*Ventilation des coûts n'est pas disponible à ce moment.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.